



Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique

Fort-de-France, le 2 mai 2023

N° 2023 - 217

M. Maël DISA
Président de LADOM
27 rue Oudinot
75345 Paris Cedex 07

Objet : Conventionnement CTM/LADOM

Monsieur le Président,

Le 19 avril 2023, la Collectivité Territoriale de Martinique et l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) ont de nouveau signé une convention relative à la formation professionnelle en mobilité des demandeurs d'emploi, au titre de l'année 2023.

Si j'ai accepté de renouveler cette convention pour une nouvelle année en des termes similaires à ceux des années précédentes, sachez que j'entends, à partir de l'année prochaine, cesser ce conventionnement s'il ne devait pas s'établir sur de nouvelles bases.

Cette convention doit en effet refléter une nouvelle approche de la mobilité, ancrée dans la réalité du pays Martinique, au service de la fin d'une hémorragie démographique qui conduit à la fuite massive de nos jeunes et à leur non-retour chronique. LADOM ne peut plus être l'agence de la mobilité d'un départ sans retour, tout comme elle ne saurait être l'agence de l'assignation à résidence. LADOM doit, au contraire, être mise au service des territoires d'outre-mer, de leurs ambitions économiques et sociales, pour asseoir des dynamiques de création et de formation au plus près des réalités locales.

Je réitère ici ma conviction qu'une réforme de fond de LADOM doit être engagée dans le cadre des échéances à venir afin de revoir ses missions en les orientant vers le retour et la cohérence avec les stratégies de développement pensées localement, afin d'envisager une réelle augmentation de ses ressources et une refonte des dispositifs d'aide à la continuité territoriale.

C'est pourquoi je vous propose qu'un comité technique composé d'équipes de la Collectivité Territoriale de Martinique et de LADOM soit rapidement constitué afin de travailler au plus vite à la rédaction d'un nouveau cadre partenarial entre nos deux institutions.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge LETCHIMY
Le Président du Conseil Exécutif
de la Collectivité Territoriale de Martinique
Président du Conseil Exécutif de Martinique
Serge LETCHIMY

